

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues
--------------------------------	------------------	-------------------------------------

Code CAFF : 7501

Sigle :	DDL3500	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	Bien-être dans l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes	
Titre abrégé :		
Crédits :	3 crédits	
Objectifs du cours :	<p>L'objectif général de ce cours est de doter les personnes étudiantes des connaissances et compétences nécessaires pour comprendre, analyser et améliorer le bien-être des personnes enseignantes et apprenantes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes. À l'issue du cours, les personnes étudiantes seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et analyser de manière critique les dimensions clés du bien-être des personnes enseignantes et apprenantes dans le contexte de l'enseignement des langues secondes, en tenant compte des facteurs émotionnels, psychologiques et écologiques. • Analyser le rôle des émotions, de la motivation et de l'identité dans la création d'environnements d'apprentissage en langue seconde à la fois réussis et favorables. • Identifier les sources de stress et les défis auxquels font face les personnes enseignantes et apprenantes, et développer des mécanismes d'adaptation efficaces ainsi que des stratégies de résilience. • Concevoir et mettre en œuvre des activités en classe intégrant les principes de bien-être tant pour les personnes enseignantes que pour les personnes apprenantes. • Réfléchir sur leurs pratiques personnelles et élaborer des plans d'action durables pour soutenir le bien-être professionnel et personnel. 	
Sommaire du contenu :	<p>Ce cours examine l'interdépendance du bien-être des personnes enseignantes et apprenantes dans les classes de langue seconde. Les personnes étudiantes exploreront la théorie, la recherche et leurs implications concrètes sous forme de stratégies pratiques visant à soutenir le bien-être émotionnel, cognitif et professionnel. Les thématiques abordées incluent l'impact de l'identité des personnes enseignantes ainsi que le travail émotionnel et les défis systémiques auxquels sont confrontés les personnes enseignantes. Le cours aborde également la promotion des émotions positives, de la motivation et de l'inclusion pour les personnes apprenantes en langues. En combinant la pratique réflexive, l'étude de cas et des projets appliqués, ce cours dote les futures personnes enseignantes d'outils pour créer des classes de langue seconde dynamiques qui favorisent un bien-être global.</p>	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13.	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :		

Cours concomitant(s) :	
Préalable(s) :	

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours répond aux besoins pressants de soutenir le bien-être des personnes enseignantes et apprenantes en langues secondes. Il aborde la gestion du stress, l'anxiété langagière et la création d'environnements inclusifs. En intégrant des stratégies pratiques et innovantes, il favorise des pratiques pédagogiques holistiques et améliore la réussite et l'engagement de futures personnes enseignantes.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? **Non** **Oui**

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? :

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)?

Un groupe-cours au trimestre d'automne de la troisième année.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non **Oui** et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non** **Oui**

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non** **Oui**

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes ou dans un domaine connexe.

Expérience :

Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec le champ couvert par le descriptif du cours (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Équivalences: A ou B

Équivalence A :

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes ou dans un domaine connexe. Connaissances en lien avec le champ couvert par le descriptif du cours (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes ou dans un domaine connexe.

ET

a) Recherche en lien avec le champ couvert par le descriptif du cours (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire)

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date